

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 janvier 2026

INTERDIRE LE VOILEMENT DES MINEURES DANS L'ESPACE PUBLIC - (N° 2167)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 21

présenté par

Mme Thevenot, Mme Olivia Grégoire, M. Kasbarian, Mme Miller, M. Metzdorf, M. Rodwell,  
Mme Ronceret et M. Terlier

-----

**TITRE**

Au titre, après le mot :

« mineures »,

insérer les mots :

« de moins de quinze ans ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement entend modifier le titre de la proposition en tirant les conséquences de l'amendement proposant de réserver l'interdiction du voile dans l'espace public aux mineures de moins de 15 ans.